

Le 19 août 2020

Une lettre aux parents d'enfants d'âge scolaire et de jeunes à propos de considérations visant la rentrée scolaire en septembre 2020

Chers parents et tuteurs,

Alors que vous réfléchissez à la décision d'envoyer vos enfants ou vos jeunes à l'école, il est important de tenir compte des points suivants.

- Bien des enfants et des jeunes bénéficieront d'être à l'école en personne. Cela favorise leur capacité scolaire, c'est bon pour leur bien-être, et cela contribue à leur croissance et développement. Être à l'école en personne peut également fournir une certaine stabilité à toute la famille.

ET

- Le ministère de l'Éducation a préparé un *Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario* qui inclut des mesures de santé publique fondamentales pour nous aider non seulement à diminuer les risques de la COVID-19 mais aussi à y répondre avec efficacité.

ET

- Le virus de la COVID-19 peut se propager parmi les personnes qui sont en contact étroit les unes avec les autres. Un examen récent porte à croire que le risque de propagation du virus est faible dans les milieux scolaires si des précautions sont prises.¹

ET

- Tous les conseils scolaires travaillent avec les bureaux de santé publique à concevoir un plan pour la réouverture des écoles ainsi qu'un document d'orientation opérationnelle pour guider le personnel. Ces plans présenteront également les mesures de santé publique et la confirmation des pratiques qui favorisent la prévention et le contrôle des infections dans les écoles. Ceci comprend le dépistage des élèves et du personnel pour que les personnes malades restent à la maison, l'usage de masques, le recours à la distanciation physique, l'adaptation des horaires et du déplacement des élèves, une vigilance constante par rapport à l'hygiène des mains ainsi qu'une réaction rapide pour exclure les contacts étroits quand un cas de la COVID-19 est confirmé. L'expérience acquise dans les centres de garde d'enfant au cours des trois derniers mois indique que les mesures de santé publique adoptées ont été efficaces.

¹ <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/children-and-school-settings-covid-19-transmission>



Alors que se pointe la nouvelle année scolaire, vous devez étudier différentes options et prendre la décision la meilleure pour votre famille. Étant donné que personne ne vit la même situation, la décision d'envoyer votre enfant ou votre jeune à l'école en personne doit être la bonne pour vous ainsi qu'elle doit convenir à votre famille. Quelle qu'elle soit, votre enfant ou votre jeune devra s'adapter.

Certains auront moins de difficulté à se tirer d'affaires que d'autres. Notre site Web offre bon nombre de ressources qui favorisent la santé mentale et le bien-être de votre enfant ou votre jeune. Il est essentiel d'aborder le sujet du retour à l'école avec votre enfant ou votre jeune pour prendre connaissance de ses inquiétudes et l'aider à adopter des stratégies d'adaptation. Voici quelques [ressources](#) disponibles dans la région du Bureau de santé de l'est de l'Ontario.

En premier lieu, pensez d'abord à l'enfant ou au jeune que vous enverrez à l'école.

Pour la plupart des enfants et des jeunes, les avantages d'être à l'école dépassent les risques que cela représente pour eux. Les enfants infectés par le virus de la COVID n'ont habituellement que des symptômes légers et se rétablissent bien.² Discutez avec le fournisseur de soins de votre enfant de toutes conditions qui pourraient augmenter ses risques de maladie grave, s'il attrapait la COVID-19.

En deuxième lieu, pensez ensuite aux gens qui vivent avec votre enfant ou votre jeune.

La plupart des adultes se rétabliront de la COVID-19 sans aide. Les personnes à risque de conséquences graves sont celles qui sont âgées de 70 ans ou plus ou qui sont atteintes de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle ou le cancer. Ces gens peuvent avoir besoin d'une plus grande protection s'ils partagent votre foyer.

En troisième lieu, sachez que les infirmiers en santé publique collaboreront avec le personnel dans chaque école, pour les aider à mettre en place des mesures de prévention et à prendre en charge les élèves ou les membres du personnel qui attraperont la COVID-19.

L'école s'est engagée à créer un milieu d'apprentissage sécuritaire et bienveillant, et la santé publique œuvrera en étroite collaboration avec les écoles et les conseils scolaires dans le but d'identifier et gérer les nouvelles infections de la COVID-19. Nous sommes en étroite communication avec les conseils scolaires depuis la fermeture des écoles en mars.

Le bureau de santé publique local a consacré temps et attention à l'établissement d'une procédure universelle pour toutes les écoles. Advenant qu'un employé ou un élève de l'école présente au moins un symptôme qui rappelle la COVID-19, l'enseignant ou l'employé mettra de l'équipement de protection individuelle, et la personne malade sera mise en isolement jusqu'à ce qu'elle puisse quitter l'école. Un nettoyage approfondi sera ensuite exécuté. La santé publique, avisée de la situation, assurera un suivi et offrira des conseils par rapport au dépistage, au nettoyage et à la gestion de tous les contacts de la personne.

² <https://www.sickkids.ca/PDFs/About-SickKids/81407-COVID19-Recommendations-for-School-Reopening-SickKids.pdf>

Si un élève ou un membre du personnel reçoit un résultat positif de la COVID-19, le bureau de santé publique local fournira des conseils spécifiques sur les mesures de contrôle à mettre en place pour prévenir la propagation potentielle et la surveillance des autres élèves ou membres du personnel. Les personnes avec qui des contacts étroits ont eu lieu devront rester à la maison pendant 14 jours depuis la date de la dernière exposition et se faire tester. Les écoles peuvent continuer à appuyer l'apprentissage de l'élève pendant qu'il ou elle est à la maison. Tous les parents dont un enfant est dans la classe seront avisés et devront surveiller leur enfant en cas de symptômes.

En quatrième lieu, en tant que communauté, nous pouvons diminuer le plus possible les risques pour tous ceux qui se trouvent dans les écoles.

La prévention de la COVID-19 dans la communauté en général est la clé d'une école sécuritaire. Soyons sage face à la COVID et pour ce faire, il nous faut :

[S'auto-isoler](#) en cas de [symptômes de la COVID-19](#) et [songer à subir un dépistage](#).

Porter un [masque/couvre-visage en tissu](#) lorsque vous êtes dans un endroit public clos et quand la distanciation physique est difficile à l'extérieur.

Éviter de se toucher le visage.

Rester à 2 mètres/6 pieds des personnes qui ne partagent pas votre foyer et qui ne font pas partie de votre [cercle social](#).

Pratiquer une [hygiène des mains régulière](#) et l'étiquette respiratoire.

La décision d'envoyer ou non votre enfant ou votre jeune à l'école en personne ou par moyen virtuel n'est ni bonne, ni mauvaise. C'est une question à savoir ce qui est bon pour votre enfant ou votre jeune, ou pour votre famille maintenant.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le Bureau de santé de l'est de l'Ontario à l'adresse suivante : info@eohu.ca.

Cordialement,

Copie originale signée par Dr. Paul Roumeliotis

D^r Paul Roumeliotis, M.D., C.M., M.P.H., F.R.C.P. (C)
Médecin hygiéniste et directeur général

PR/nd